

Une tolérance à la hausse, mais des stéréotypes ancrés

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a publié le 18 juin dernier son 35^e rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, pour l'année 2024⁽¹⁾. S'il souligne que la tolérance progresse à nouveau, il serait vain d'en conclure que l'avenir sera mécaniquement antiraciste, tolérant et inclusif.

Pierre TARTAKOWSKY, président d'honneur de la LDH, vice-président de la CNCDH

Comme chaque année, la lecture, parfois aride mais hautement recommandée, du rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, réalisé par la CNCDH, remet à leur juste place quelques évidences dominantes mais biaisées. Non, la France n'est pas en train de basculer du côté obscur de l'intolérance. La polyphonie obsédante des Praud, Zemmour et cie, bien que hautement toxique, n'emporte pas la conviction d'une majorité de l'opinion. Si le racisme, son orchestration, ses déclinaisons rythment aujourd'hui l'agenda politique, à commencer par le thème de la préférence nationale, la tolérance reste une valeur largement partagée, qu'il s'agisse des minorités visibles, des immigrés ou des migrants, pourtant régulièrement stigmatisés. C'est ainsi que l'indice longitudinal de tolérance⁽²⁾, qui avait chuté de trois points en 2023, passant de 65 à 62, a regagné un point et s'établit à 63/100, soit le troisième meilleur score depuis 1990. Cette progression doit beaucoup aux jeunes générations et à l'élévation du niveau d'études. On compte ainsi 25 points d'écart entre le niveau de tolérance de la génération née après 1987 (dont l'indice



de tolérance ne cesse de progresser, pour atteindre un record historique cette année, soit 81) et celui de la génération née avant 1966 (score de 56).

Un contexte politique sous tension

Pour autant, cette tendance de fond n'est pas insensible aux soubresauts de l'actualité – nationale et internationale –, et aux stratégies d'instrumentalisation de colères aveugles. Les attentats terroristes, les crimes antisémites, les explosions urbaines, les pics de violence au Moyen-

Orient et l'exacerbation des inégalités et des concurrences qu'elles favorisent pèsent dans la perception de l'Autre. En attestent évidemment les scores du Rassemblement national, la prégnance de ses thématiques favorites et l'exploitation médiatique systématique de certains faits divers, à l'initiative de l'extrême droite. Cette tension paradoxale entre les résultats du sondage de la CNCDH et cet état des lieux politique s'explique entre autres par le poids de l'abstention électorale et la passivité – litote – de l'exécutif vis-à-vis des thématiques xénophobes, ce que le rapport souligne dès sa préface⁽³⁾. Corrélativement, poursuit le rapport, « *les thèmes et la rhétorique de l'extrême droite ont été largement repris par d'autres formations politiques dans le débat public* ». On a ainsi pu voir surgir des termes aussi clivants et discriminants que « décivilisation », ou « ensauvagement », et exalter la perspective d'une « guerre culturelle ». Cette rhétorique et l'impunité qui l'encourage s'appuient sur un fond de préjugés qui demeure tenace, et qu'elles alimentent. Il ressort ainsi du sondage que 45 % jugent que l'islam menace l'identité de la France ;

« La polyphonie obsédante des Praud, Zemmour et cie, bien que hautement toxique, n'emporte pas la conviction d'une majorité de l'opinion. Si le racisme, son orchestration, ses déclinaisons rythment aujourd'hui l'agenda politique, la tolérance reste une valeur largement partagée. »

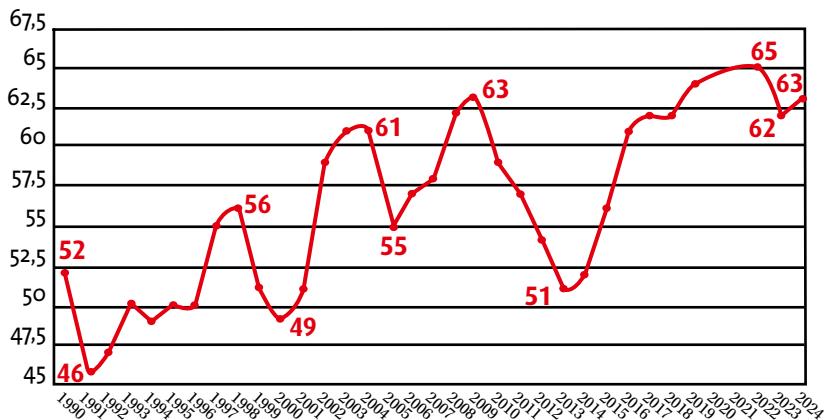
(1) Consultable sur www.cncdh.fr/actualite/lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie-la-cncdh-publie-son-rapport-2024.

(2) Cet indice synthétise les réponses à 75 questions – régulièrement posées lors d'entretiens en face-à-face, depuis 1990 –, auprès d'un échantillon de 1210 personnes représentatif de la population adulte.

(3) « *La classe politique au pouvoir ne semble pas avoir mesuré l'urgence d'agir et semble même s'être désengagée de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.* »

(4) Institut français d'opinion publique.

L'indice longitudinal de tolérance (1990-2024)



Source: Baromètre racisme CNCDH en face-à-face, 1990-2024

L'indice longitudinal de tolérance, qui avait chuté de trois points en 2023, passant de 65 à 62, a regagné un point et s'établit à 63/100, soit le troisième meilleur score depuis 1990.

50 % que les Roms exploitent les enfants, tandis que 60 % déclarent que la plupart des immigrés viennent en France pour profiter de la protection sociale.

Des préjugés antisémites qui persistent

Le rapport documente de même l'ampleur de l'antisémitisme et les analyses dont il a fait l'objet dans le débat public, singulièrement autour de la confusion organisée autour de l'équation antisionisme = antisémitisme, avec à la clé un procès en antisémitisme fait à la gauche. On retrouve ici cette même tension paradoxale entre une tolérance en progrès et l'exacerbation des propos et actes antisémites. La perception par l'opinion publique «des juifs» exclut ainsi l'hypothèse d'un antisémitisme de masse. Le sentiment qu'ils sont des «Français comme les autres», partagé par seulement un tiers des personnes interrogées par l'Ifop⁽⁴⁾ en 1946, s'est imposé. La proportion de «tout à fait» ou «plutôt d'accord» atteint aujourd'hui 90 % (89 % en 2023), soit une proportion supérieure de 7 points à celle observée pour les musulmans, de 24 points à celle pour les Roms. La religion juive évoque quelque chose de positif à 41 % des sondés (37 % en 2023), contre 35 % pour la religion musulmane. Le sentiment que les juifs forment «un groupe à part» dans la société est minoritaire (23 % des personnes interrogées, contre 32 % pour les musulmans, 30 % pour les Chinois et 59 % pour les Roms). Et il est stable au fil du temps. Enfin, l'idée que «les juifs ont un rapport particulier à l'argent», partagée par 37 % des personnes interrogées lors des

«Le sentiment que les juifs sont des "Français comme les autres", partagé par seulement un tiers des personnes interrogées par l'Ifop en 1946, s'est imposé. La proportion de "tout à fait" ou "plutôt d'accord" atteint aujourd'hui 90 % (89 % en 2023), soit une proportion supérieure de 7 points à celle observée pour les musulmans, de 24 points à celle pour les Roms.»

trois dernières vagues d'enquête, marque un recul de deux points cette année. Pour autant, des stéréotypes antisémites résistent, voire progressent, dans un contexte favorable aux thèses complotistes. Le thème d'un «pouvoir excessif» des juifs recueille entre 17 % et 37 %. De même, la thèse de l'instrumentalisation de la Shoah par les juifs, façon détournée de relativiser l'événement, voire de le nier, fluctue entre 15 % et 17 % ces trois dernières années, alors que 59,5 % jugent qu'on en parle «juste ce qu'il faut» et 23 % «pas assez». Corrélativement, certains thèmes antisémites canoniques évoluent et se transforment: avec la création de l'Etat d'Israël, le thème du juif «apatriote» a cédé la place au soup-

çon de «double allégeance», faisant procès aux juifs de préférer Israël à la France. L'adhésion à ces stéréotypes antijuifs permet de mesurer le niveau d'antisémitisme existant. En 2024, 30 % des sondés n'adhèrent à aucun de ces stéréotypes, une proportion en hausse de 5 points en un an, dénotant un reflux des opinions antisémites. Si l'on retient une définition plus large, en considérant comme antisémites les personnes qui adhèrent à deux ou plus de ces clichés, 42 % de l'échantillon peuvent être considérés comme modérément antisémites, et 16 % comme «très antisémites», contre 19 % l'an dernier, indice d'un recul de l'antisémitisme dans l'opinion, après l'inquiétante poussée de 2023.

L'amalgame antisémitisme et antisionisme

Avec la poussée d'actes antisémites en France depuis l'attentat du 7 octobre, on a vu se déployer au sein des droites et de l'exécutif une offensive contre un «nouvel antisémitisme», décrété apanage des forces de gauche. C'est le sens de la déclaration du ministre de l'Intérieur, selon lequel l'antisémitisme serait désormais «résiduel» à l'extrême droite, ayant «muté» à l'extrême gauche. Ce narratif, qui permet d'amalgamer critique du sionisme, critique de l'Etat hébreu et des visées antisémites par ailleurs bien réelles, apparaît en contradiction totale avec la réalité. Si le rapport de la CNCDH confirme bien l'existence de «l'antisémitisme à la gauche de la gauche et notamment chez les proches des insoumis, et des écologistes», il souligne que son importance reste «sans compa-

raison avec celui observé à l'extrême droite et chez les proches du Rassemblement national». L'antisémitisme enregistre certes une hausse aux deux extrémités du champ politique, mais il culmine à l'extrême droite et chez les proches du RN: il est nettement plus élevé à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche (56% vs 27%), chez les sympathisants du RN que chez ceux de la France insoumise, et plus encore que ceux de EELV (55% vs 40% et 29%). Le niveau d'antisémitisme sur cette même échelle est aussi plus élevé chez les personnes d'ascendance non européenne et plus particulièrement chez celles de religion musulmane, ces dernières ayant une note moyenne sur l'échelle d'attitude de 2 (contre 1,3 dans l'échantillon et 1 chez les sans-religion), et une proportion de notes élevées supérieure de 22 points à celle observée dans l'échantillon (38% vs 16%). Le rapport souligne par ailleurs que l'opinion est majoritairement en faveur d'une «lutte vigoureuse» contre l'antisémitisme⁽⁵⁾ (76%, contre 78% l'an dernier, juste après le 7 octobre 2023)⁽⁶⁾. Et cette demande est d'autant plus forte que la personne se situe plus à gauche. C'est sur cette toile de fond que s'est développé l'amalgame entre antisionisme et antisémitisme, qui structure aujourd'hui une offensive à la fois idéologique et législative de la part des forces de droite, du centre et d'une partie de la sociale démocratie. A cet égard, le rapport

«L'engagement institutionnel contre le racisme et l'antisémitisme reste désespérément déficitaire: pour l'année 2023, 50 % des auteurs orientés vers la justice pour des infractions racistes ont bénéficié d'un classement sans suite, alors que ce pourcentage s'établit à 36,4 % pour 2023 pour l'ensemble des faits pénaux.»

esquisse un panorama très éloigné de cette construction aux visées liberticides. En 2023, l'enquête introduisait une question sur le «sionisme», pour explorer la compréhension de ce terme dans le grand public et mieux cerner la place de l'«antiszionisme» dans l'univers des préjugés antijuifs⁽⁷⁾. Les refus de trancher étaient majoritaires, confirmant que le terme était peu familier au grand public. Pour 20 % des sondés, le terme évoque quelque chose de «ni positif ni négatif», et 34 % ne savent pas ce que c'est ou ne répondent pas (27% et 7%), soit un total de 54 % de l'échantillon qui ne se

prononce pas. Difficile, donc, de voir dans l'«antiszionisme» le ressort clé de l'antisémitisme contemporain.

Plutôt que d'alimenter ces campagnes de manipulation aux retombées catastrophiques pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, l'exécutif serait donc mieux inspiré de balayer devant sa porte. Car l'engagement institutionnel contre le racisme et l'antisémitisme reste désespérément déficitaire, ce dont témoignent à leur manière les statistiques de la justice. Pour l'année 2023, 50 % des auteurs orientés vers la justice pour des infractions racistes ont bénéficié d'un classement sans suite, pour divers motifs, alors que ce pourcentage s'établit à 36,4 % pour l'année 2023 pour l'ensemble des faits pénaux. Même bilan concernant les phénomènes de discriminations: parmi les 656 personnes mises en cause en 2023, cinq seulement ont fait l'objet d'une condamnation. Difficile de ne pas y voir l'indice d'un «manque de volonté politique»... ●

(5) Le rapport précise aussi que «les sympathisants de l'extrême gauche et de la gauche restent les plus engagés dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie».

(6) Une proportion supérieure de 4 points à celle que l'on trouve pour la lutte contre «l'islamophobie» et de dix points si on formule la question en termes de lutte contre «les préjugés à l'égard des musulmans».

(7) Il s'agissait de savoir si ce terme «évoque [...] quelque chose de très positif, assez positif, ni positif ni négatif, assez négatif, et très négatif», avec la possibilité de dire explicitement «je ne sais pas ce que ça veut dire».

Le racisme au quotidien, un véritable agent pathogène

Dans un focus consacré au racisme du quotidien, le rapport se penche sur la réalité des actes et propos racistes dans le secteur de la santé – mentale et physique –, tant chez les patients que de la part des soignants. Ce domaine, encore peu exploré, apparaît pourtant comme un véritable champ de préjugés, et, partant, de souffrances.

Car l'exposition à des comportements racistes (ou la possibilité d'en subir) a des conséquences lourdes sur la santé mentale et peut conduire «à des états dépressifs, une faible estime de soi, de l'irritabilité, des troubles de l'alimentation, à l'utilisation de stupéfiants ou au développement de comportements agressifs».

Il apparaît de même que l'exposition aux discriminations, en générant des taux de stress élevés chez les adolescents, occasionne «des maux de tête ou de l'hypertension artérielle». Or, ce racisme du quotidien fonctionne à la manière d'une contagion transgénérationnelle: «Le comportement des parents véhicule très tôt une assignation et une peur du regard d'autrui par l'expérience

du racisme ou de l'antisémitisme vécus.» Ce ressenti peut être plus difficile à chaque génération: «Les descendants d'immigrés se sentent discriminés, parfois davantage que leurs parents alors même que leur niveau d'étude et de conscientisation augmente. Le rejet est d'autant plus douloureux que les efforts pour se conformer aux demandes d'intégration ont été importants.»

Le même focus met en lumière la persistance préoccupante de biais racistes hérités de la période coloniale dans l'appréhension de la souffrance et des pathologies de certains patients, et parfois toujours enseignés, à l'instar du trop fameux «syndrome méditerranéen». La CNCDH recommande, entre autres, la mise en place de formations obligatoires sur les questions de racisme et d'antisémitisme pour les personnels soignants, et un soutien actif à la création d'études scientifiques pluridisciplinaires sur l'impact du racisme sur la santé physique et mentale.

P.T.